

Autoroutes du Sud de la France
Madame Josiane COSTANTINO-BOSSUET
Directrice des Ressources Humaines
74, allée de Beauport – CS 90304
84278 Vedène Cedex

LANGON, le 13 Mai 2020

Madame,

Objet : demande ouverture
négociation Télétravail

Consciente que la Qualité de Vie au Travail est un enjeu primordial dans notre société moderne, la CFDT a signé en avril 2018 le premier accord QVT sur ASF intégrant notamment le recours au télétravail.

La crise sanitaire que nous traversons aura au moins eu l'avantage de pouvoir tester à grande échelle ce mode de travail. Même s'il est indéniable que cette évolution du travail a de nombreux avantages (tant pour les salariés que pour l'entreprise), ces deux mois de confinement ont démontré que télétravailler n'est pas aussi simple que nous pouvions l'imaginer.

Il nous semble donc primordial de cadrer plus précisément cette nouvelle organisation du travail. C'est pourquoi, nous vous demandons de bien vouloir ouvrir dans les meilleurs délais une négociation sur ce thème.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Pour la CFDT ASF



Fabrice BERGERY
Délégué syndical central

Copie : Claire CASEBASSE – Responsable du développement social ; Xavier DUPUY – DSCA CFDT ASF